

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_112 : COFINANCEMENTS 2019 DES ACTIONS DU CONTRAT DE
VILLE

L'an deux mille dix neuf, le deux juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Laurence PUJOL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Jacques ROYER (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean ESQUERRE)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2019

N° DEL2019_112 : COFINANCEMENTS 2019 DES ACTIONS DU CONTRAT DE VILLE

Pilote : Politique de la ville

Monsieur Michel FRANQUES, rapporteur,

Les actions de la politique de la ville sont financées au travers du contrat de ville dont la communauté d'agglomération a confié l'animation au groupement d'intérêt public, GIP « Action contrat de ville », associant les financeurs Etat, région, département et la CAF et les différents opérateurs publics concernés signataires comme Tarn habitat.

Le GIP reçoit et distribue les crédits ETAT du CGET (commissariat général à l'égalité des territoires). Les autres financeurs allouent directement les montants complémentaires qu'ils souhaitent affecter aux actions retenues dans le programme d'actions annuel du contrat de ville.

Dans le cadre de la programmation 2019, l'agglomération a souhaité donner la priorité à des actions relatives à l'insertion des publics éloignés de l'emploi et socialement fragilisés.

Il s'agit de faciliter l'intégration des publics dans des parcours d'accompagnement et de mieux les préparer pour leur maintien en parcours. Ces actions visent la prévention, l'inclusion sociale, l'emploi et la formation. Elles ciblent les adultes, les femmes et les jeunes. Elles sont en accord avec la note de cadrage du programme d'actions 2019 du contrat de ville.

Les actions validées par le comité de pilotage du contrat de ville et pour lesquelles des fonds agglomération sont demandés sont les suivantes

ARALIA : pour quatre actions relatives à l'insertion des publics éloignés de l'emploi par l'acquisition des savoirs de base et la maîtrise du français. La langue étant le premier frein à l'insertion socioprofessionnelle, ces actions sont de plus en plus demandées et sont aussi bien articulées avec le programme d'insertion de l'agglomération. Les modules sont complémentaires.

- La première action s'adresse à des groupes ne parlant pas français ;
- Les deux modules suivants, réalisés simultanément sur 2 quartiers, développent la conversation et la compréhension notamment d'exécution ;
- Le dernier niveau développe le vocabulaire des métiers en lien avec le projet professionnel des participants.

ARALIA	Du social à l'emploi	2 500€
ARALIA	« Favoriser l'autonomie sociale en développant les compétences de base (Cantepau) »	2 000€
ARALIA	« Favoriser l'autonomie sociale en développant les	2 000€

	compétences de base (Veyrières-rayssac) »	
ARALIA	« Développer les compétences de base pour accéder à l'emploi »	1 250€

Ecole des parents et des éducateurs : l'action présentée vise l'insertion socioprofessionnelle des femmes. Elle s'inscrit en complémentarité avec la « plateforme de découverte des métiers » de Fonlabour, ci-après et en partenariat avec le centre social de Lapanouse.

EPE du Tarn	« Ma santé mon corps et moi »	2 000€
-------------	-------------------------------	--------

CFPPA de Fonlabour : il s'agit d'une action, en faveur de l'insertion des femmes, intitulée « plateforme de découverte des métiers de l'agriculture, de l'horticulture et de l'environnement ». L'agglomération a financé seule et porté cette action sous forme de prestations de services durant 5 ans. Afin de la développer pour les femmes des quartiers prioritaires plus fragilisées, le CFPPA a sollicité et obtenu en 2018 des fonds politique de la ville. Pour 2019, le porteur a par ailleurs, sollicité un cofinancement auprès du département dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI). Cette action est bien articulée avec le programme d'insertion de l'agglomération et vient compléter l'action de l'EPE ci-avant, pour constituer un parcours de primo-insertion.

CFPPA	« Plateforme de découverte des métiers de l'agriculture, de l'horticulture et de l'environnement »	5 000€
-------	--	--------

Radio ALBIGES : pour une action de création d'émissions radio par et pour les jeunes. Démarche évolutive avec des reportages de terrain réalisés notamment lors d'événements sur Cantepau.

Radio ALBIGES	« Bouillon de bitume »	1 200€
---------------	------------------------	--------

SEVE ET TERRE : le budget de fonctionnement du jardin solidaire sur le quartier Veyrières – Rayssac est stabilisé. L'agglomération est sollicitée au même niveau qu'en 2018. Ce jardin joue pleinement son rôle pour développer la solidarité, les échanges et la cohésion sociale entre les habitants.

Sève et Terre	Jardin solidaire	2 500€
---------------	------------------	--------

L'association construction aéronaf jeunes : pour une actions inscrite dans la continuité de la construction de l'avion et prévoyant un atelier mécanique et d'entretien et du pilotage ; un deuxième avion est en construction.

CAJ	Animation d'ateliers et formation conception, construction mécanique	1 000€
-----	--	--------

L'association Emploi 81 : nouvelle association qui reprend les activités et actions de l'association « Ensemble Pour l'Emploi ». Elle est de niveau départemental mais souhaite mener des actions d'accompagnement en faveur de l'emploi sur les quartiers d'Albi notamment pour les jeunes. Du suivi individuel et des ateliers collectifs sont proposés et réalisés par tout un réseau de bénévoles issus des circuits économiques et de l'emploi.

L'objectif est de développer les compétences et faciliter les rencontres entre habitants des quartiers demandeurs d'emploi et employeurs potentiels.

Emploi 81	« Les tremplins de l'emploi »	2 000€
-----------	-------------------------------	--------

Skate club d'Albi : pour préparer l'accès au skatepark public sur Pratgraussals et l'usage par les jeunes de l'Albigeois, incluant la possibilité de fabriquer sa planche. Cette action est aussi cofinancée par le contrat de ville pour cibler les jeunes des quartiers.

Il est proposé d'allouer sur 2019 une subvention au démarrage.

Skate Club d'Albi	« Préparer l'implantation du skatepark auprès des jeunes de l'Albigeois »	1 000€
-------------------	---	--------

Le total des cofinancements proposés par la présente délibération s'élève à 22 450€.

Les onze projets de conventions sont annexés à la délibération.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif de l'exercice 2019,

VU la validation par le comité de pilotage du contrat de ville en date du 11 avril 2019,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 mai 2019

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 500 € à ARALIA pour l'action « Du social à l'emploi »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 000 € à ARALIA pour l'action « Favoriser l'autonomie sociale en développant les compétences de base (Cantepau),

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 000 € à ARALIA pour l'action « Favoriser l'autonomie sociale en développant les compétences de base (Veyrières/Rayssac) »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 250 € à ARALIA pour l'action « Développer les compétences de base pour accéder à l'emploi »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 000 € à L'École des Parents et des Éducateurs pour l'action « Ma santé mon corps et moi »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 5 000 € au CFPPA de Fonlabour pour l'action en faveur des femmes « Plate-forme de découverte des métiers de l'agriculture, de l'horticulture et de l'environnement »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 200 € à Radio ALBIGES pour l'action « Bouillon de bitume »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention pour SEVE ET TERRE d'une subvention de 2 500 € pour l'action « Jardin solidaire »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention l'association construction aéronautique jeunes (CAJ), 1 000 €, pour l'action «Animation d'ateliers et formation conception, construction mécanique»,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association Emploi 81 pour l'action « Les tremplins de l'emploi »,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1000 € à l'association Skate Club d'Albi pour l'action «Préparer l'implantation d'un skatepark auprès des jeunes de l'Albigeois»,

AUTORISE madame la présidente à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes aux versements de ces cofinancements pour les actions retenues,

DIT QUE les crédits sont prévus au budget 2019,

DIT QUE les subventions allouées pour les actions retenues donneront à évaluation par le GIP Action contrat de ville dans le cadre des missions qu'il assure pour le compte de ses partenaires financeurs.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Envoyé en préfecture le 08/07/2019

Reçu en préfecture le 08/07/2019

Affiché le 08/07/2019



ID : 081-248100737-20190702-DEL2019_112-DE